



Visa de retour pour récépissé

Par **Zarzazat**, le **28/02/2013** à **14:57**

[fluo]bonjour[/fluo]

Je possède un récépissé qui je crois est spécifique , en effet il es mantionné : a la demade la delivrance d un premier titre de sejour de dix ans. ce récépissé n est valable qu accompagné du document n:..... (mon passeport algerien consulaire) je reside depuis plus de 10 ans en france, et j ai ete victime de lourd retard administratif.

Voici ma question : je suis parti en algerie en urgence et je n'ai pas fais de visa de retour en preffecture (en ai je besoin dans mon cas?)

Je dois rentrer en france demain et je suis inquiet car je redoute, la douanne a mon arrivé. Je suis egalement pourvue de la double nationalité argentine, pour la quel je n ai pas besoin de visa (peut elle remplacer mon visa de retour , enfin ji j en ai besoin , et me permettre de rentrer chez moi et poursuivre mon année scolaire ?)

Desolé pour le francais je suis dysorthographique

Merci pour les reponce, S V P c est tres urgent.

Par **Aprillate86**, le **01/03/2013** à **10:55**

[fluo]bonjour[/fluo]

J'ai été dans un cas pareil. J'ai changé de statut de étudiant en scientifique et entre-temps je possédais un récépissé mentionnant: demande de premier titre de séjour. (comme c'est le premier titre du type scientifique)

J'ai voyagé en Tunisie avec ce récépissé, et on ne m'a pas laissé rentrer en France. Même en leur disant que ça fait 5 ans que j'y réside. Il m'a fallut un visa de retour, que j'ai fait auprès de

Campus France.

Sinon pour ton passeport argentin, je n'ai aucune idée.

Par **Zarzazat**, le **04/03/2013** à **15:43**

Merci pour les reponce ! J ai finnalement pue rentrer sans soucis ! Je n ai présenté que mon passeport algerien et argentin , on ne m'a meme pas demandé le récépissé.